



Ordre  
des ingénieurs  
forestiers  
du Québec

# PLAN STRATÉGIQUE

## 2023-2027

# PLAN STRATÉGIQUE

## 2023-2027

### MISSION

La mission de l'Ordre des ingénieurs forestiers du Québec est d'assurer la protection du public. Il a la responsabilité de :

- Veiller au maintien de la qualité des services rendus par les ingénieurs forestiers
- Contrôler l'exercice de la profession
- Promouvoir et contribuer à l'aménagement durable du patrimoine forestier

### VISION

Dans une perspective de santé globale, l'Ordre est un acteur de la solution climatique et un leader incontournable et rassembleur du domaine forestier.

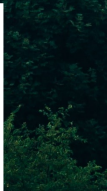
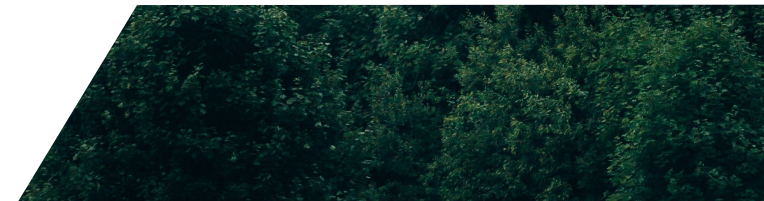
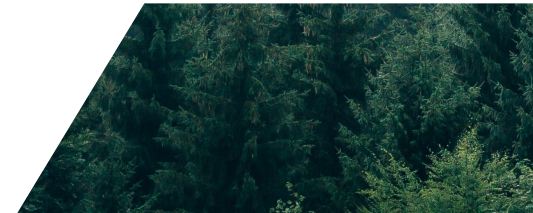
### VALEURS

**Engagement** – En combinant compétence et intelligence collective de ses membres, l'Ordre exerce son leadership.

**Intégrité** – En faisant preuve de rigueur, de transparence, d'équité et de respect, l'Ordre affirme son indépendance et sa crédibilité dans la réalisation de sa mission.

**Collaboration** – En s'associant à diverses parties prenantes, l'Ordre participe à une action concertée suivant des objectifs communs.

### Arsenal



# PLAN STRATÉGIQUE 2023-2027

	Orientations	Objectifs
<b>Des membres actifs et engagés</b> <i>Resserrer les liens avec les membres de l'Ordre tout en leur offrant des services innovants, en phase avec les valeurs et les attentes de la société</i>	<ol style="list-style-type: none"><li>1. Développement et soutien à la pratique</li><li>2. Sentiment d'appartenance</li></ol>	<ol style="list-style-type: none"><li>a. Bonifier l'accompagnement des membres en soutien à leur pratique et leur développement professionnel</li><li>b. Solidifier les partenariats et les relations avec le milieu de l'éducation et les candidats à la profession dans une perspective de relève</li><li>a. Mettre à contribution les membres dans le développement de l'Ordre</li><li>b. Dynamiser et soutenir la mobilisation dans toutes les régions</li></ol>
<b>Une présence accrue dans la sphère publique</b> <i>Contribuer de manière proactive aux enjeux qui touchent au secteur forestier afin d'assurer la protection du public et influencer les prises de décisions</i>	<ol style="list-style-type: none"><li>3. Notoriété et visibilité</li><li>4. Collaboration</li></ol>	<ol style="list-style-type: none"><li>a. Valoriser l'ingénieur forestier auprès du public et assurer la bonne compréhension de son rôle dans le contexte des défis émergents</li><li>b. Positionner l'Ordre comme un interlocuteur incontournable</li><li>a. Améliorer la synergie avec les parties prenantes du milieu forestier dans une optique de concertation</li></ol>
<b>Une capacité organisationnelle renforcée</b> <i>Consolider l'alignement des efforts et l'apport des ressources pour assurer la pérennité des activités de l'Ordre</i>	<ol style="list-style-type: none"><li>5. Gestion efficiente</li></ol>	<ol style="list-style-type: none"><li>a. Favoriser l'engagement et la collaboration des membres de l'équipe afin d'offrir un milieu professionnel stimulant</li><li>b. Approfondir et diversifier les sources de revenus autonomes</li><li>c. Harmoniser et simplifier les processus et les pratiques de travail internes</li></ol>